

REUNION COMMISSION VETERANS DU 10 AVRIL 2014

Lieu : Stand de tir KALTENHOUSE

Présents : OTTMANN Jean-Marie (Président), DIEDERICH Jean-Paul, BERTRAND Marc, DURAND Daniel, SCHEID Serge, HUNZINGER Christian, DENYS Gérard

Ouverture séance à 19h 05

1) Bilan journée du 15 mars à Marckolsheim :

- Nombre de coups par cibles 2 minimum (trois coups = problème pour faire des séries de 100 points)
- Les supports carabine seront de largeur 100 mini, des oreillettes de hauteur 25 mm maxi seront autorisées pour éviter la chute des armes
- Il faut utiliser des tablettes pour poser les armes et accessoires
- Utilisation de stand sécurisé (table, supports, dimensions des supports)
- Nous devons appliquer les dimensions imposées pour les supports, cause chute des supports non conformes
- Pour le Bas-Rhin le stand de Harthouse sera enlevé du critérium et remplacé par Kaltenhouse
- Il va de soi que chaque tireur respecte les consignes de sécurité quant au transport et à la manipulation des armes sur le pas de tir (essentiellement armes dirigées vers les cibles...)

2) Modifications et adaptation du règlement :

- Les **supports** ainsi que les **armes** ne peuvent pas comporter de matériaux antidérapants (liège, cuir, caoutchouc, etc...)
- Les supports Walther LP 400 ne sont pas autorisés puisque non fixé à la crosse
- Les ajouts qui ne font pas partie intégrante de la crosse ne sont pas autorisés
- Changer la phrase sur les tours comptants pour la finale (seront pris en compte les 2 **meilleurs résultats** sur les 3 tours du critérium)
- Pour le tir pistolet 25m un directeur de tir doit être désigné au sein des tireurs pour donner les commandements de tir (à la charge de la S.T. qui accueille le tour)

3) Finale été :

- Finale sur une journée le 15 juin 2014 à ERSTEIN (date maintenue)

4) Divers :

- **Promotion du tir vétérans**
 - Faire une promotion à l'intérieur des clubs
 - Insister pour le tir vétérans, celui-ci n'est pas un tir au rabais
 - Faire de grandes affiches à envoyer dans les clubs
 - Les rapports de la commission doivent être fournis aux membres du bureau LRTA
 - M. SCHEID membre du bureau demande que M.BANGEL membre du bureau soit admis au sein de la commission Vétérans pour ses connaissances de cette discipline.
 - Il n'y aucune obligation d'un désistement pour remplacer une personne, la commission peut avoir un nombre de x pour se réunir.
 - Mrs OTTMANN & DIEDERICH demandes à ce que le bureau prenne la décision.

Clôture séance à 20h 20

Le Secrétaire G. DENYS